

Iriscare - Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales

Paralégal (m/f/x)

1 poste vacant

Contrat de remplacement

À temps plein

Contenu de la fonction

Depuis 2020, la région de Bruxelles-Capitale dispose de son propre régime d'allocations familiales.

Souhaitez-vous mettre votre expertise juridique à profit et jouer un rôle participatif dans la résolution de problèmes/questions liés à cette nouvelle compétence?

Souhaitez-vous débiter votre carrière ou prendre une nouvelle orientation professionnelle au sein d'une institution en pleine expansion qui se consacre notamment à l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens bruxellois ?

La fonction publique correspond à vos valeurs ?

Et si le job de **Paralégal** était fait pour vous?

Votre job :

- Vous faites partie d'une équipe composée notamment de juristes que vous soutenez au quotidien;
- Vous analysez des problèmes, élaborez des solutions pratiques et fournissez des avis juridiques, en collaboration avec ces juristes, en matière de prestations familiales;
- Vous participez à la rédaction d'instructions à destination des organismes bruxellois d'allocations familiales et vous les expliquez oralement, par exemple dans le cadre de groupes de travail;
- Vous participez au développement et à la mise à jour d'un nouveau portail numérique de connaissances juridiques pour le secteur bruxellois des allocations familiales;
- Vous gérez le classement et les banques de données de la cellule Réglementation (doctrine, jurisprudence, etc.).

Plus d'infos sur la fonction? N'hésitez surtout pas à contacter :

Monsieur Davy Van den Berghe - Juriste au sein de la cellule Règlementation

Tel : 02 435 61 16

Contrat, salaire et avantages

Il s'agit d'un contrat de remplacement.

Salaire minimum sans expérience: 32.930,35 EUR brut annuel indexé. Votre ancienneté acquise dans le secteur public est d'office valorisée au prorata des prestations effectuées. L'ancienneté acquise dans le secteur privé ou à titre d'indépendant peut, quant à elle, faire l'objet d'une demande de valorisation, également au prorata des prestations effectuées, et ce, pour un maximum de dix années.

Avantages :

- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- 35 jours de congés annuels et 5 flexijours par an (à temps plein)
- possibilité de télétravail
- assurance hospitalisation (conjoint et enfants y compris)
- chèque-repas d'une valeur faciale de 8 EUR par jour presté
- allocation de fin d'année

- pécule de vacances
- possibilités de suivre des formations durant les heures de travail
- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- accessibilité aisée via les transports en commun : proximité des métros Trône et Maelbeek et de la gare de Bruxelles-Luxembourg
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- accès à un service social

Informations relatives à Iriscare

Iriscare est un organisme d'intérêt public (OIP) bicommunautaire qui est responsable de la gestion d'une série de **compétences transférées dans le cadre de la 6e réforme de l'Etat**. Depuis le 1er janvier 2019, Iriscare est le point de contact privilégié pour les citoyens et les professionnels pour tout ce qui concerne la **protection sociale en Région bruxelloise**.

Les compétences gérées par Iriscare sont variées :

- Gestion de la politique et du financement du secteur de la santé à Bruxelles;
- Gestion de la politique et du financement en matière d'aide à la personne et, particulièrement, d'aide aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap;
- Gestion de la politique en matière de prestations familiales à Bruxelles;
- Pilotage et financement des mutualités et des caisses d'allocations familiales bruxelloises;
- Chapeautage de la caisse d'allocations familiales Famiris;
- Vérification des signalements des milieux d'accueil bruxellois bicommunautaires non autorisés et délivrance des autorisations;
- Subventionnement, agrément et suivi des centres de planning familial bruxellois bicommunautaires;
- Soutien dans le cadre de la crise COVID;
- Détermination, sur base de différents critères, du degré de handicap ou de perte d'autonomie d'une personne mais également des implications au niveau social, médical ou psychologique de celui-ci.

Iriscare se soucie des questions environnementales et de son impact sur la société dans son ensemble et sur le long terme. L'Office a par ailleurs reçu, en 2023, le label Entreprise Eco Dynamique (3 étoiles) ce qui signifie que l'institution est un modèle d'entreprise éco-dynamique et est exemplaire en termes de management environnemental.

L'emploi vacant se situe dans la **cellule Règlementation du service Politique et gestion des prestations familiales**. Ce dernier est composé de 13 collaborateurs et ses missions consistent à piloter les organismes d'allocations familiales, à les soutenir dans l'exercice de leurs missions et à contrôler leur action afin de garantir la gestion correcte, légitime et uniforme de leurs dossiers d'allocations familiales et la gestion correcte des moyens financiers mis à leur disposition pour assurer cette mission à Bruxelles. Dans ce cadre, la cellule Règlementation du service veille tout d'abord à élaborer des instructions à destination de tous les organismes bruxellois d'allocations familiales, en collaboration avec les experts des différents services d'Iriscare, et elle rédige ensuite des avis juridiques, dans un langage clair et compréhensible, dans des dossiers individuels d'allocations familiales.

Plus d'infos sur Iriscare via <http://www.iriscare.brussels/fr/>.

Diversité, équité et inclusion

Iriscare a à cœur de promouvoir la diversité et l'inclusion et ce, tout en garantissant à tous et toutes l'égalité des chances et un traitement équitable. À ce titre, nos sélections sont basées sur les compétences sans faire de distinction sur l'origine, la couleur de peau, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, etc.

Vous êtes une personne en situation de handicap? Ou vous souffrez d'une maladie/d'un trouble de l'apprentissage? Faites-le nous savoir par e-mail afin que nous puissions, si votre candidature est retenue, procéder aux aménagements nécessaires à votre situation et ainsi vous permettre de participer à la procédure de sélection dans les meilleures conditions possibles.

La force de nos équipes réside dans les qualités de chacun.e de nos collaborateurs/rice.s. C'est la diversité de nos équipes qui fait la force de nos services.

Profil recherché

Nous recherchons un collaborateur détenteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court en droit (type bachelier).

La copie du diplôme ainsi que l'éventuelle équivalence de diplôme étranger doivent être transmises au plus tard à la date de clôture des candidatures. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez visiter ce site: [Diplôme étranger ou dans une autre langue | Travaillerpour.be](#).

Des affinités/connaissances dans le domaine informatique et/ou le webdesign constituent un atout important.

La connaissance du néerlandais est également un atout.

Seules les candidatures répondant aux conditions requises dans l'offre d'emploi seront examinées dans le cadre de cette sélection.

Comment postuler?¹

Votre lettre de motivation personnalisée et votre CV (+ copie du diplôme et équivalence éventuelle) doivent être envoyés pour le 10 novembre 2023 au plus tard, à l'adresse e-mail suivante : jobs@iriscare.brussels.

L'épreuve de sélection comprend :

- une étude de cas éliminatoire d'une durée de 90 minutes en lien avec la réglementation relative aux allocations familiales à Bruxelles. La documentation utile à la résolution de cette épreuve sera fournie;
- un entretien oral éliminatoire devant un jury, d'une durée approximative de 60 minutes, sur base de la méthode STAR. Il vise à évaluer vos compétences par rapport aux exigences de la fonction (compétences génériques), ainsi que votre motivation, vos intérêts et votre affinité avec le domaine d'activité.

L'épreuve de sélection sera organisée en présentiel, à Iriscare, au 71/2 rue Belliard à 1040 Bruxelles.

Si le nombre de lauréats finaux est supérieur au nombre de postes vacants, une réserve de recrutement sera constituée dont la validité est de six mois.

¹ Iriscare traite vos données à caractère personnel en respectant la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « le Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD ») et la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Vos données à caractère personnel, transmises dans le cadre de cette offre d'emploi sont nécessaires au bon traitement de votre candidature et dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter. Elles ne seront pas réutilisées à d'autres fins ni conservées plus longtemps que nécessaire. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, veuillez consulter notre politique de confidentialité via : <https://www.iriscare.brussels/fr/protection-donnees-personnelles>